

Annexe 30 Fiches de villages et de rivières

« En exécutant ses itinéraires, chaque collaborateur doit s'efforcer de réunir sur le pays peu ou pas connu qu'il parcourt, le plus grand nombre possible de données géographiques, statistiques, ethnographiques. Cette récolte de renseignements donne lieu à l'établissement de fiches qui, après avoir été utilisées pour le remplissage de la carte de reconnaissance, sont ensuite précieusement conservées et classées soit par feuilles de la carte, soit par circonscriptions administratives.

Une fiche distincte est établie en principe pour chaque village rencontré et pour chaque rivière importante traversée, en utilisant un modèle du genre ci-après. Les indications portées sur ces fiches sont tout d'abord précieuses pour contrôler les déclarations reçues des indigènes. Elles permettent la discussion de l'orthographe à adopter pour les noms locaux, question très épineuse (..). Elles serviront surtout au remplissage topographique ».

Fiche de village

(1) Nom. – (2) Tribu. – (3) Rang administratif (chef-lieu de province, de canton..), dépend du cercle de..... – (4) Nom du chef. – (5) Poste, télégraphe...., infirmerie, ambulance, assistance médicale indigène ; école ; douane ; poste militaire, garde-cercle ; grandes firmes commerciales représentées ; nombre de commerçants établis à demeure (européens, indigènes), nature du commerce. Case de passagers... Marché. – (6) Nombre de cases indigènes, tentes ou gourbis, maisons à toit de tuiles, maisons à l'européenne. – (7) Chiffre de population, nombre de travailleurs, de porteurs possibles. – (8) Eau, puits, source, réservoir, rivière... distance et orientation, nature de l'eau. – (9) Conditions sanitaires ; possibilité de stationnement, emplacement, espace utilisable. – (10) Ressources alimentaires pour européens, indigènes, animaux. – (11) Principales productions : agricoles, forestières, caoutchouc, mines.... – (12) Circulation : routes, pistes, sentiers partant du village ; leur orientation. Nom et distance de la première agglomération rencontrée et de la première étape. – (13) Si le village est au bord d'une rivière, nombre de pirogues, de radeaux utilisables.

Fiche de rivière

(1) Nom. – (2) Tribu qui lui donne ce nom. Autres noms portés par le même cours d'eau, soit donné par d'autres tribus au même point, soit en amont ou en aval. – (3) Sert de limite entre... province... canton (rive droite) et (rive gauche). – (4) Largeur, profondeur au moment du levé, aux hautes eaux, en saison sèche. – (5) Nature des rives : escarpées, croulantes, rocheuses, sablonneuses, plates, marécageuses.... – (6) Nature du lit : sable, galets, vase, rochers. – (7) Nature de l'eau : bonne (ou mauvaise) à boire, courant rapide, lent, stagnant ; eau permanente ou à sec une partie de l'année. – (8) Gués ou bacs à proximité. – (9) Nom du fleuve, rivière, golfe, estuaire, dans lequel elle se jette. – (10) Noms des affluents, rive droite et rive gauche, en amont et en aval. – (11) Noms des localités situées sur la rivière.

Nota. – Les numéros 2 et 11 présentent une importance particulière pour identifier le cours d'eau.